

Paris, le 7 août 2014

**Communiqué de presse**

**Déréglementation de certaines professions de santé libérales :  
L'indignation de l'UNPS**

L'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS), institution créée par la Loi et regroupant les représentants des organisations syndicales représentatives des professionnels de santé libéraux, s'indigne des propos irresponsables du Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique, Arnaud MONTEBOURG sur la volonté de remettre en cause le périmètre d'activité de certaines professions de santé libérales.

L'UNPS rappelle que les professionnels de santé libéraux, directement visés par le Ministre, assurent une mission de santé publique et l'accès aux soins pour tous, en participant au maillage national et à la prise en charge de tous les patients sans distinction.

L'UNPS affirme que la qualité des soins et la sécurité des patients sur l'ensemble du territoire national, sont conditionnées à la prise en charge par des professionnels de santé libéraux bénéficiant d'une formation de qualité et exerçant dans un cadre réglementaire strict.

L'UNPS en appelle à la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, Marisol TOURAINE afin qu'elle prenne position pour l'ensemble des professionnels de santé libéraux que nous représentons contre les propositions inacceptables et irresponsables du Ministre de l'Economie du Redressement productif et du Numérique.

Contact presse : Jean-François REY – Président – 06 08 56 29 27